

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil douze

Le 23 mars à 17 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2012

PRESENTS : MME COUTEAU**MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT –
MERCIER – SUTRE - TEILLET****EXCUSES : MME MOUNIER****M. ALLEGRE****ABSENTS : MME BOUDOIRE –****MM. CALVET – REMAUD****POUVOIRS : MME MOUNIER a donné pouvoir à M. BOIVENT****M. ALLEGRE a donné pouvoir à M. BARRAL**

Mme Isabelle COUTEAU a été nommée secrétaire.

2012-03-15 D**OBJET : Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à 22h30**

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Compte tenu de la demande des administrés à ce que l'Agence Postale ouvre plus tôt, il convient de créer les emplois correspondants.

Le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 22,5 heures hebdomadaires à compter du 2 avril 2012.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la création du poste suscité.

Fait à Jauldes, le 26 mars 2012

Le Maire**Eric SAVIN**